

MA G DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes



À vous de jouer avec Eco'Dombes !

DÉCHETS P. 7

Top départ pour la redevance incitative

ÉCONOMIE P. 9

Découvrez les chèques cadeaux de la Dombes

TOURISME P. 15

Les animations de Dombes Tourisme

N° 5 / Novembre 2020

 **LA DOMBES**
communauté de communes



Isabelle DUBOIS

Présidente de la Communauté de
Communes de la Dombes

C'est d'abord un grand honneur pour moi de rédiger ce premier édito, que je souhaite dédier à Michel GIRER. Ces premiers mois en tant que Présidente ont été plus que particuliers. La crise sanitaire qui touche notre pays n'a évidemment pas épargné nos communes, nos habitants, nos entreprises. Dès les premiers jours, nous avons souhaité être à vos côtés, avec les moyens dont nous disposons. Les agents du service Déchets ont poursuivi leurs missions, malgré les conditions que nous connaissons tous. Je tiens à souligner particulièrement le travail effectué par les agents de collecte et de déchetterie.

Le service Petite Enfance a assuré une permanence 7 jours sur 7 pour trouver un mode de garde au personnel prioritaire. Le service Développement économique a accompagné les professionnels du territoire dans leurs recherches d'aides. Nous leur avons distribué des masques réutilisables pour leur permettre d'équiper le plus rapidement possible leurs salariés...

Dans la continuité, nous venons de lancer les chèques cadeaux de la Dombes, ainsi que Eco'Dombes. Deux opérations qui ont pour finalité de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat de nos habitants tout en soutenant l'économie locale. Vous saurez tout sur ces sujets en feuilletant les pages de ce journal.

Je souhaite placer mon mandat sous le signe de la proximité. Proximité avec les habitants d'abord. Nous travaillons notamment pour développer la Maison de Services au Public (MSAP), dont les demandes ne cessent de croître.

Proximité également avec les communes. J'ai initié une plus grande concertation avec les maires du territoire, au moyen par exemple d'une conférence des maires mensuelle. Il est primordial d'avancer à l'unisson communauté de communes et communes. Je souhaite donner toute son importance à la mutualisation. C'est ce qui permet de mettre en commun du matériel ou des services, afin de faire des économies et de travailler en collaboration. Et de la collaboration il nous en faudra. Sur des sujets aussi divers que le Projet Alimentaire Territorial qui sera lancé dans quelques semaines ou que le Plan Climat Air Energie Territorial, dont l'objectif vise à la réduction des gaz à effet de serre sur notre territoire.

Vous le voyez, les projets ne manquent pas. Nous vous tiendrons informés de leurs avancées dans les pages de ce journal ou sur le site internet. D'ici là, prenez soin de vous et de votre famille, en respectant les gestes barrières et le couvre-feu.

Sommaire

À LA UNE

P. 5

Rénovation énergétique : pensez Dombes Rénov+

ENFANCE JEUNESSE

P. 10

Zoom sur les interventions
Musique dans les écoles

NATURE

P. 13

La lutte contre les espèces
exotiques envahissantes

DÉCOUVERTE

P. 15

L'opération "Balance ton nid"

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-nous sur

Facebook

Twitter

Instagram

Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes

Numéro 5 - Novembre 2020

ISSN 2609 - 9683

- Directrice de la publication :
Isabelle DUBOIS
- Direction de la rédaction :
Emilie FLEURY
- Rédaction : service communication
- Conception, mise en page : service
communication de la CCD
- Photographies : service communication,
Dombes Tourisme, Maurice Benmergui
- Impression : Imprimerie Typocentre
Charnay-lès-Mâcon
Imprimerie labellisée Imprim'Vert
- Merci à Ain Fleurs et Sens à Mionnay pour
la photo de Une

Culture

La Ronde des Mots 2020 : un événement attendu par les familles

Chaque spectacle maintenu est une petite victoire. Les restrictions sanitaires pouvant changer du jour au lendemain, il n'est pas certain que l'ensemble de la programmation puisse se dérouler. A l'heure où nous écrivons ces lignes, trois spectacles ont déjà eu lieu. Pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Les réservations étant obligatoires, les spectacles ont fait « salle comble », avec distanciation physique évidemment. Les jauges ont dû être réduites.

Des impératifs sanitaires qui n'ont pas refroidi les spectateurs, en attente d'événements culturels. « *On ne va même plus au cinéma* », regrette Céline Evin venue en famille de Saint-Nizier-le-Désert pour voir « Les 3 petits cochons et la revanche du loup », dimanche 4 octobre. « *On vient quasiment chaque année à la Ronde des Mots et c'était important pour nous de venir cette année encore. On n'a pas vu de spectacle depuis tellement de temps* ».

Côté artiste aussi, la Ronde des Mots met du baume au cœur. Après de nombreuses annulations, le secteur

SEPTEMBRE à NOVEMBRE 2020 18^{ème} édition

La Ronde des Mots en Dombes

20 SEPTEMBRE à 17h
 Déséquilibre passager • Lolo Cousins - Spectacle produit par la Cie Emergente
 Place du Chapitre à NEUVILLE-LES-DAMES
 (repli à la salle polyvalente en cas de pluie) ✨ *Gratuit*

4 OCTOBRE à 17h
 Les 3 petits cochons et la revanche du loup • Compagnie La Boîte à Trucs
 à SAINT-GERMAIN-SUR-RENON ✨ *Réservation obligatoire*

18 OCTOBRE à 17h
 Désordre • Compagnie du Bazar au Terminus
 à CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE ✨ *Réservation obligatoire*

8 NOVEMBRE à 16h et à 17h30
 Dans mon jardin, il y a un bassin • Compagnie Sac à Son
 à MONTHIEUX ✨ *Réservation obligatoire*

22 NOVEMBRE à 17h
 Les Montreurs • Compagnies Zinzoline et l'Absolu Théâtre
 à CHALAMONT ✨ *Réservation obligatoire*

29 NOVEMBRE à 17h
 L'atelier d'Okiléte • Compagnie du Théâtre des Mots
 à SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY ✨ *Réservation obligatoire*

**Contes ✨ Cirque
 Théâtre ✨ Musique ✨ Marionnettes**

du spectacle vivant repart très doucement. « *C'est une reprise très timide*, regrette Olivier Gorichon de la compagnie La Boîte à Trucs. *D'habitude mon mois de décembre est bouclé depuis très longtemps. Cette année, j'ai seulement une poignée de réservations* ».

Comme un geste de soutien à ce secteur d'activités mis à mal par la crise, les élus de la Communauté de Communes de la

Dombes avaient décidé d'insérer une clause exceptionnelle dans les contrats des artistes. En cas d'annulation du spectacle due à la Covid, la CCD s'engageait à verser 30% du montant HT du cachet. De quoi contribuer à couvrir les frais fixes des compagnies. « *Une démarche vraiment sympa pour les compagnies* », se réjouit Olivier Gorichon.

En bref

La com de la com com !

Il n'est pas toujours facile de toucher les habitants pour leur expliquer les domaines de compétence et les actions d'une communauté de communes. Pourtant la CCD a mis en place différents moyens

de communication : journal communautaire, site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux... Pour tenter d'évaluer leur pertinence, une enquête est en cours auprès des habitants de la CCD, à retrouver sur le site www.ccdombes.fr. Merci d'avance pour vos réponses et le temps que vous y consacrerez.



Jeunesse

Des vacances et des mercredis sportifs !

Quoi de mieux qu'une séance de sport pour que les enfants puissent se défouler ? Alors pendant les vacances scolaires, direction les vacances sportives, organisées par le centre social La Passerelle. Des séances de sport, gratuites et sans inscription pour les 10-17 ans, dans différentes communes du territoire.

Pour du sport plus régulier, pensez mercredis sportifs. D'abord pour les 3-6 ans, tous les mercredis matins (hors vacances scolaires) au gymnase de Chaneins avec le centre social La Passerelle.

Différents cycles sont également proposés par le centre social Mosaïque, les mercredis après-midis. Par exemple du 4 novembre au 16 décembre, les 7-8 ans ont rendez-vous devant la mairie de Saint-Nizier-le-Désert. Toutes les informations sont à retrouver sur les sites internet des centres sociaux (lapasserelle01.centres-sociaux.fr ou centresocialmosaique.jimdofree.com).

Les mercredis Sportifs 2020-2021

Centre social Mosaïque
31 place des écoles - CHALAMONT
Tel : 04 74 61 73 35
accueil@mosaique.fr

CYCLE POUR LES 9-11 ans	CYCLE POUR LES 7-8 ans	CYCLE POUR LES 5-6 ans	CYCLE POUR LES 3-4 ans
Les mercredis 14h 16h du 9 septembre au 14 octobre Rdv devant au city stade de Chalamont	Les mercredis 14h 16h du 4 novembre au 16 décembre Rdv devant la mairie de St Nizier Le Desert	Les mercredis 14h 16h du 6 janvier au 24 février Rdv devant le foyer Rural de Vilette	Les mercredis 14h 16h du 3 mars au 7 avril Rdv devant la mairie de Versailleux

Les mercredis OPEN
Du 28 avril au 30 juin 14h - 16h
Rdv à **Marlieux**

Gratuit
Sur inscription au cycle

Événement

Un concert spécial pour Cuivres en Dombes



L'année 2020 a été perturbée pour chacun d'entre nous. Mais, une année sans cuivres qui résonnent semblait inconcevable aux membres du comité d'organisation du festival Cuivres en Dombes. Ils ont donc réussi à proposer deux rendez-vous les 25 et 26 juillet 2020, qui ont rencontré un franc succès. Un événement supplémentaire est prévu le jeudi 12 novembre, avec MNOZIL BRASS, septuor de cuivres à la réputation internationale. Les recettes du concert permettront de financer aussi bien le festival que les actions d'inclusion culturelle.

Le MNOZIL BRASS présentera son nouveau spectacle PHOENIX. Pour ce septuor de cuivres, le rire est de mise, la dérision est leur mode de communication et leur humour international. A ne manquer sous aucun prétexte !

Jeudi 12 novembre à 20h30 à l'Espace Bel Air à Châtillon-sur-Chalaronne.

Renseignements : 04 72 25 72 17 / contact@cuivresendombes.org

Réservations : www.cuivresendombes.org

Bibliothèques

Le bien-être à l'honneur

Les bibliothèques de la CC Dombes se sont réunies en septembre pour réfléchir à un programme commun d'animation. Le thème retenu est le bien-être et il sera décliné, en fin d'année 2021, sous forme d'ateliers, de conférences, de siestes musicales, de lectures, de spectacles, de tricot...

Un programme riche, diversifié et pour tous les âges se prépare ! En attendant, n'hésitez pas à pousser les portes des bibliothèques de notre territoire qui vous accueillent dans le respect des normes sanitaires en vigueur.



En bref

Le CLD veut renforcer son maillage territorial

En ce début de mandat, le Conseil Local de Développement (CLD) se renouvelle. Objectif : bénéficier d'une représentativité sur tout le territoire. Pour cela, il a besoin de personnes motivées venant de l'ensemble de la Communauté de Communes de la Dombes, pour discuter de l'avenir du territoire et réfléchir ensemble aux évolutions possibles des politiques locales.

Travaux

Rénovation énergétique : c'est le moment de se lancer !

Deux milliards d'euros. C'est le montant affecté au dispositif MaPrimeRénov+ dans le plan de relance du Gouvernement sur 2021-2022. Dans la Dombes, le secteur résidentiel (et en particulier le chauffage des bâtiments) constitue le deuxième poste générateur de gaz à effet de serre, derrière le transport.

Pour accompagner les propriétaires souhaitant débuter des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, la Communauté de Communes de la Dombes s'est associée à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat



de l'Ain (ALEC 01) pour créer la plateforme Dombes Rénov+.

Quels sont les travaux pertinents à réaliser ? Quelles entreprises à

peuvent répondre lors d'un simple appel téléphonique. Un service gratuit pour l'ensemble des habitants de la CCD.

Pour aller plus loin, il est possible de se faire accompagner par Dombes Rénov+, tout au long du projet de réhabilitation. La plateforme propose un suivi complet et personnalisé en contrepartie d'une contribution de 150 euros. Pour en savoir plus : www.alec01.fr.

contacter ? Quels sont les différents dispositifs d'aides financières ? Autant de questions auxquelles les conseillers de Dombes Rénov+

Contactez Dombes Rénov+ au 04 74 98 33 76, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

En bref

Pensez à la commande groupée pour vos vidanges

La Communauté de Communes de la Dombes a passé un marché avec l'entreprise BIAJOUX Assainissement afin de faire bénéficier les habitants d'un tarif préférentiel pour la vidange de leur fosse septique. Téléchargez le bon de commande sur notre site www.ccdombes.fr, rubrique Assainissement, puis renvoyez-le à la CCD (spanc@ccdombes.fr) pour vous inscrire. Des tournées de vidange sont organisées tous les mois.

Votre avis compte !

Le Parc d'Activités Economiques de la Dombes à Mionnay prend forme petit à petit. Un projet d'une superficie d'environ 28 ha, dont 24 ha de surface cessible. Le public est invité à consulter le dossier et à donner son avis par voie électronique. Dossier à télécharger sur le site www.ccdombes.fr.



Un nouveau marché bio sur le territoire



Un nouveau marché s'installe tous les mercredis matins sous les halles de Châtillon-sur-Chalaronne.

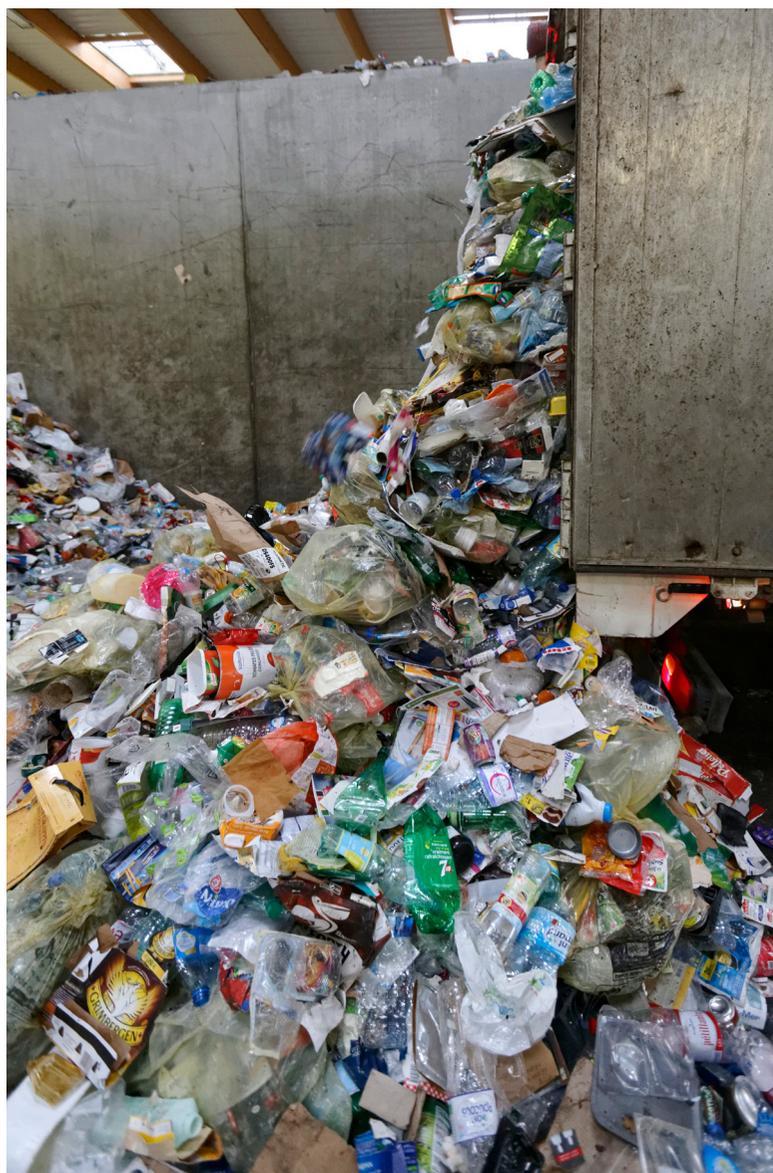
Organisé par l'association LUNAB (l'union pour une agriculture biologique), ce marché regroupe une dizaine de producteurs bio et locaux.

Au menu : pains, miel, fromages, produits à base de plantes aromatiques, légumes, bières, vins, escargots, œufs et des confitures.

Recyclage

Extension des consignes de tri : la CCD peut commencer à travailler sur le sujet !

Dans certaines communes en France, les habitants mettent l'ensemble des déchets plastique dans la poubelle de tri. Dans la Dombes, ce n'est pas encore possible. Seules les bouteilles en plastique peuvent être glissées avec le recyclage. Pourquoi ? Le centre de tri dont dépend la CCD n'est pas en mesure de trier l'ensemble des plastiques, faute de technologie suffisante. Le marché arrivant à échéance, une nouvelle consultation a été lancée. Un centre ultra moderne a été retenu et qui sera donc en mesure de trier tous les plastiques. Ce nouveau marché débutera au 1^{er} janvier 2021. Pourtant l'extension des consignes de tri ne pourra pas être lancée dès le 1^{er} janvier. Dans certaines communes, les points d'apport volontaire ne sont pas calibrés pour recevoir une telle augmentation des déchets plastiques. Ce sera donc une des missions du service Déchets pour cette année 2021.



Déchets

Stop aux dépôts sauvages !

Le problème ne date pas d'hier. Et pourtant, prévention et pédagogie ne suffisent visiblement pas. Les dépôts sauvages étant un véritable fléau, le Gouvernement en a même fait l'une de ses priorités, en augmentant considérablement le montant des amendes pour atteindre 1500€.

Que ce soit dans la nature ou par terre autour des points d'apport volontaire, déposer ses déchets ailleurs que DANS une benne prévue à cet effet est répréhensible. Le maire de la commune où ces déchets sont retrouvés a toute compétence pour verbaliser l'auteur des faits.

Il n'y plus de place dans les conteneurs à recyclage ? Revenez quelques jours



plus tard ou rendez-vous dans un autre point d'apport volontaire. Les conteneurs sont vidés régulièrement. Mais respectez les agents municipaux qui sont ensuite chargés de ramasser ces déchets.

Un sac d'ordures ménagères peut mettre plusieurs centaines d'années à se dégrader. Une bouteille plastique peut même mettre jusqu'à 1000 ans. Ensemble, respectons notre planète et l'avenir de nos enfants : ne jetons plus nos déchets dans la nature.

Les déchèteries passent en horaires d'hiver

L'automne est là, les horaires des déchèteries changent. Comme chaque année, depuis le 1^{er} octobre, les déchèteries ferment désormais à 17h (selon leurs jours d'ouverture). Une mesure qui concerne les quatre déchèteries du territoire, à savoir : Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes.

Redevance incitative

Top départ le 1^{er} janvier !

Une année après son lancement dans les secteurs de Chalamont et Villars-les-Dombes, la Redevance Incitative entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021. L'année 2020 devait être une année test permettant de régler en amont les différentes difficultés liées à ce changement. Malheureusement, la Covid-19 est passée par là, engendrant un important retard dans le planning. Les livraisons des bacs ont été suspendues pendant plus de deux mois, tout comme les suivis de tournées destinés à régler les éventuels problèmes de collecte. Début octobre, il ne restait plus que 40 foyers en attente de bac, sur les 8 916 inscrits au service.

Depuis mi-octobre, les agents de collecte arrêtent petit-à-petit de ramasser les sacs posés sur le sol ou les bacs non identifiés par le service Déchets. Chaque semaine, un suivi est effectué par les agents communautaires qui apposent une note d'information sur chaque sac ou bac non identifié afin que les habitants



puissent se manifester auprès des services de la CCD.

Au 1^{er} janvier 2021, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera supprimée. La Redevance Incitative entrera en vigueur, entraînant le comptage réel des levées et des pesées.

Ainsi le montant de cette redevance dépend de la production de déchets non recyclable.

Grâce à la redevance incitative, le geste du tri devient plus systématique, participant ainsi à la préservation de l'environnement.

La Redevance Incitative, combien ça coûte ?

La Redevance Incitative est composée de 3 parts :

- une part fixe (125€ / an). Cette part fixe permet de financer les déchèteries (dépôts de déchets, la collecte et le transport de ces déchets), la collecte des déchets recyclables (que ce soit aux points d'apport volontaire ou bien en porte-à-porte), ainsi que la collecte du verre.
- une part à la levée (2,80€ / levée) : il s'agit de la somme facturée à chaque fois qu'une poubelle est collectée. Un minimum de 10 levées est comptabilisé chaque année.
- une part au poids (0,23€ / kg) : il s'agit du poids des déchets collectés lors de chaque levée.



Aide aux commerces

Déjà plus de 105 000 euros distribués

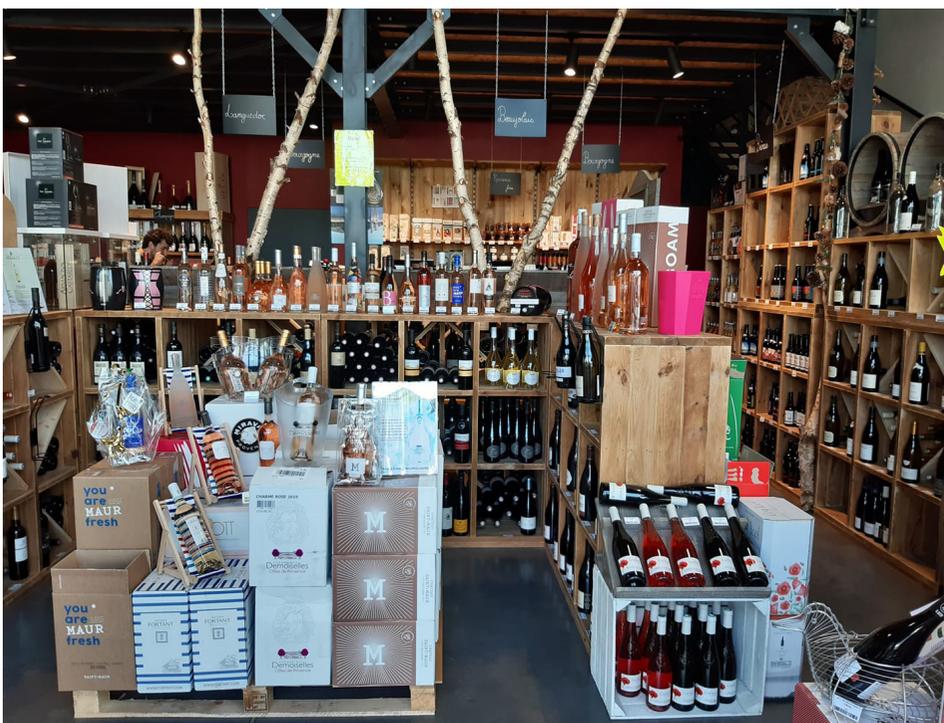
Depuis deux ans, la Communauté de Communes de la Dombes, aux côtés de la Région Auvergne Rhône-Alpes aide les petites entreprises avec point de vente à se rénover, s'équiper, se développer.

Le principe de cette action est simple : lorsque la Communauté de Communes met 10, la Région met 20. En deux ans, 10 commerces ont été accompagnés dans leurs transformations. La Communauté de Communes a attribué 35 000 € de subventions, la Région 70 000 €, en contrepartie d'un investissement de ces commerces de 440 000 €. Soit un total de 105 000 € de subventions attribuées aux chefs d'entreprises du territoire.

A titre d'exemple, le dernier commerce subventionné est la Cave d'Umile à Saint-André-de-Corcy. La somme accordée a permis de

soutenir des investissements tels que la réfection de la façade, un système de vidéosurveillance, la création de l'enseigne ou encore l'aménagement intérieur.

En 2020, les élus de la CCD avaient souhaité donner une nouvelle impulsion à cette action, en lui allouant une enveloppe de 43 000 €. La crise sanitaire a, de fait, ralenti les investissements prévus par les commerces. Mais il n'est pas trop tard. Toute entreprise avec point de vente située sur l'une des 36 communes de la CCD, peut prétendre à cette aide pour des travaux ou des achats de matériel divers. Attention, il faut prendre contact avec le service Développement Economique de la Communauté de Communes avant de signer tout devis (economie@ccdombes.fr).



En bref

Covid-19 : la CCD présente aux côtés des entreprises

En Dombes comme ailleurs, les entreprises ont été durement touchées par la crise sanitaire. Pour les accompagner, le service Développement Economique s'est investi pour les conseiller, les aiguiller, mais surtout les écouter. En distribuant gracieusement plus de 5 500 masques réutilisables, la CCD souhaitait soutenir, à sa mesure, la reprise des activités économiques. Plusieurs distributions ont eu lieu entre avril et juin dans les communes.

Hôtel d'entreprises : plus qu'un atelier disponible



Situé à Châtillon-sur-Chalaronne, l'hôtel d'entreprises permet aux jeunes entreprises ou à celles développant une nouvelle activité de s'installer provisoirement avant de s'établir définitivement ailleurs. Un local (comprenant un bureau et une mezzanine pour une surface totale de 180 m²) est disponible, tout comme deux bureaux indépendants de 11,5 m² chacun.

Événement

Eco'Dombes, un coup de pouce pour vos achats !

40 000 €. C'est le montant de la dotation exceptionnelle débloquée par les élus de la Communauté de Communes de la Dombes, pour aider les habitants à terminer cette année compliquée.

Pour faire partie des 800 heureux gagnants qui recevront à leur domicile début décembre un chéquier de 50 € de bons d'achats à dépenser auprès des commerces de proximité participants : il suffit de jouer !



Pour cela rien de plus simple :

- Scannez le QR-Code ci-contre, ou rendez-vous sur le site achetezendombes.fr.

- Répondez aux trois questions posées. Il suffit d'être attentif, les réponses se trouvent dans les articles de cette double page.

Vous avez répondu correctement à toutes les questions ? Félicitations vous êtes automatiquement sélectionné pour les tirages au sort des 15 novembre et 1^{er} décembre !

Vous ne gagnez pas au premier tirage au sort ? Pas d'inquiétude, votre participation est également valable pour le second. Alors qu'attendez-vous ?

Scannez, cliquez, gagnez !



Jeu réservé aux + de 18 ans, habitant l'une des 36 communes de la CCD, et limité à une participation par personne. Règlement complet du jeu déposé chez huissier et disponible sur achetezendombes.fr.

Nouveauté

Découvrez les chèques cadeaux de la Dombes

Faire plaisir à ses employés et soutenir les commerces de proximité. Un double objectif désormais atteignable.

La Dombes n'est pas seulement le territoire aux 1 000 étangs, c'est également un important tissu économique. Pour valoriser

chacun des acteurs qui permettent à la Dombes de conserver son attractivité, la CCD lance, pour les fêtes de fin d'année, les chèques cadeaux locaux.

Calqués sur le principe des chèques cadeaux multi-enseignes, ceux proposés par la CCD ne seront utilisables que dans les commerces participants situés sur le territoire. Une bonne façon de préserver et développer l'économie locale.

Ces coupons sont destinés

aux entreprises, associations, collectivités, qui souhaitent les offrir à leurs employés.

Disponibles depuis le 15 octobre sur « achetezendombes.fr », les chèques sont envoyés directement dans les entreprises sous trois semaines. De quoi donner le sourire à quelques-uns des 39 000 habitants de la communauté de communes, aux commerçants et aux entreprises, qui ne versent pas de taxe sur ces chèques.



Interventions Musique

"Créer des enfants curieux de la musique"

Depuis plus de 15 ans, Gilles Basquin éveille les enfants à la musique dans les écoles du territoire. Des interventions proposées par le service commun Intervention Musique et Sport de la CCD. D'abord à destination des communes des secteurs de Châtillon-sur-Chalaronne et de Chalamont, ce service s'est ouvert l'année dernière à l'ensemble des communes du territoire. Marlieux et Monthieux ont été les premières à adhérer au service.

Comment se déroule un cycle ?

Gilles Basquin : Il y a d'abord une concertation avec les enseignants, autour de leurs projets, de leurs envies. Ça peut être des thèmes extra-musicaux, comme le fantastique, les petites bêtes, la préhistoire. Ou bien des thèmes musicaux comme les musiques du monde, « West Side Story » ou un morceau de Peer Gynt. Toute la première partie du cycle, on



va découvrir le thème et la seconde on va préparer le spectacle.

Concrètement, que font les enfants lors des séances ?

On fait différentes choses. Ça va du chant, en passant par la technique vocale ou la danse jusqu'à l'invention de chanson. On peut aussi faire de l'écoute corporelle. C'est essayer de voir ce que les enfants écoutent, qu'ils montrent en dansant les changements de rythmes ou d'ambiances.

On peut même créer des comédies musicales. On l'a fait à Baneins et à Chaneins ! Les enfants travaillent en amont et imaginent l'histoire avec l'enseignant. En cours, on travaille sur la création de chansons, les

différents styles musicaux et la construction d'un texte. Je mets en musique et on montre le spectacle en fin d'année.

Qu'est ce qui important de transmettre aux enfants ?

L'idée n'est pas de créer des musiciens, mais de créer des enfants curieux de la musique. Qu'ils conservent cet enthousiasme pour la musique que les enfants ont naturellement.

Mission réussie ?

Difficile à dire. Je sais que des enfants ont pris des cours de musique. Certains ont même commencé le saxophone.

CLIC : une aide concrète pour les familles

Le CLIC, centre local d'information et de coordination gérontologique, a intégré la CCD au 1^{er} janvier 2020. Déjà présente sur une partie du territoire, Martine Luquet, coordinatrice gérontologique, intervient désormais sur l'ensemble des 36 communes.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2020, 314 personnes ont été aidées par Mme Luquet. Ce qui représente tout de même 1047 entretiens et 348 dossiers remplis sur la même période. A cela, il faut

ajouter les 67 demandes émanant de professionnels.

Dans la grande majorité des cas, les personnes qui consultent le CLIC ont des questions sur le maintien à domicile (61 %) ; l'accès aux droits et les aides financières représentent 28 % des demandes.

Le CLIC de la Dombes apporte une aide globale très appréciée des adultes âgés et de leur entourage. « Mme Luquet nous a vraiment aidés concernant des problématiques auxquelles je n'avais pas encore

pensé, explique Laetitia qui a eu recours aux services du CLIC pour ses grands-parents. *Cela m'a permis d'anticiper les choses, de me préparer pour la suite* ». Comme la majorité des usagers, Laetitia a frappé à la porte du CLIC quand ses grands-parents ont commencé à perdre leur autonomie. « *Nous obtenons des réponses personnalisées, en fonction des personnes et de leur entourage*, ajoute-t-elle. *En échangeant avec la coordinatrice, mes grands-parents ont également compris qu'ils n'étaient pas seuls dans cette situation et ça aide beaucoup psychologiquement.* »

Crèche de Neuville-les-Dames

3 questions à Evelyne Escriva, vice-présidente en charge de l'Action sociale

Pourquoi avoir choisi d'arrêter le contrat en vue de la réhabilitation de la crèche de Neuville-les-Dames ?

Le marché public avait été signé fin 2018 par la mairie de Neuville-les-Dames. La Communauté de Communes de la Dombes a repris le dossier au 1^{er} janvier 2019, la compétence Petite Enfance passant intégralement, à cette date, des communes à la communauté de communes. Or, le contrat n'était pas complet. Nous avons tenté d'obtenir à plusieurs reprises des documents essentiels de la part de la société qui devait réaliser les travaux, pour pouvoir lancer le projet. Nos demandes sont restées sans réponse. Nous avons déjà trop attendu, il nous fallait avancer. Nous avons donc choisi de rompre le contrat, afin de trouver un

partenaire fiable et de repartir sur des bases solides.

Cela signifie-t-il un arrêt du projet ?

Non, bien au contraire ! Notre objectif est de construire une nouvelle crèche. La commune pourrait nous mettre à disposition un terrain à proximité des écoles. Nous souhaitons réfléchir à ce nouveau projet, en impliquant les gestionnaires actuels de la crèche, la CAF et le Conseil départemental. Qu'ils soient de véritables partenaires dans la rédaction du cahier des charges.

Avez-vous déjà une idée du projet ?

Nous souhaitons créer une crèche respectueuse de l'environnement. Pas seulement en termes de performances énergétiques, mais



vraiment de réfléchir à cela dans sa globalité. Il s'agit de prendre en compte par exemple, la gestion de l'eau, le choix des peintures, des matériaux ou même des produits d'entretien.

Cette envie va évidemment devoir se confronter à l'aspect financier. Mais nous allons travailler en ce sens.

Covid-19

Les professionnels de la Petite Enfance ont su s'adapter

Comme partout en France, le 16 mars dernier, les crèches et RAM du territoire ont dû fermer précipitamment leurs portes pour ne rouvrir que le 11 mai selon un protocole sanitaire strict. Pendant ce temps, les professionnels de la Petite Enfance ont dû s'adapter, en accompagnant les familles à distance. La CCD a mis en place un service d'accueil d'urgence 7 jours sur 7 pour les personnes prioritaires. Onze familles et 14 enfants ont été orientés vers des assistants maternels, en quelques heures seulement. Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre, les commissions d'attribution des places en crèche se sont réunies en visio-conférence.

Lors du déconfinement, la CCD a accompagné les différentes structures et les professionnels, en fournissant notamment deux masques par personne (crèches publiques et privées, RAM, ludothèque, centres sociaux, assistants maternels). Un groupement de commandes pour des masques, visières et produits d'entretien a été mis en place, les subventions ont été

La ludothèque se remet en route

Chaque vendredi, à partir de 16h30, la ludomobile Brin d'Malice parcourt les routes de la Dombes et métamorphose une salle en espace de jeux. Programmée à la demande d'une commune, la Ronde des Jeux est un moment de loisirs et de découvertes qui ne s'adresse pas seulement aux enfants mais aussi aux ados et aux adultes. La Ronde des Jeux passera prochainement par Bouligneux, Dompierre-sur-Chalaronne ou encore Villars-les-Dombes. Toutes les dates sur www.ccdombes.fr.

Un distributeur de pain, la bonne idée !



Lorsque la société « LEDISTRIB » a proposé d'installer à Romans un distributeur de pain, les élus étaient d'abord assez sceptiques. Mais M. Caillat, installé à Condeissiat a accepté de relever le défi. Il livre 40 balancelles de pains et viennoiseries dans le

distributeur installé à proximité de l'école, chaque jour sauf le mercredi.

Il est difficile de dire si la période de confinement fut une bonne chose pour cette installation mais force est de constater que, dès les premiers jours, les clients étaient là. Maintenant les habitudes sont prises et le distributeur reçoit en moyenne 60 clients par jour, obligeant le boulanger à un rechargement.

Plus récemment, un Distrib'Pain a été installé à Châtenay. Cette fois, c'est André Bon, boulanger à Chalamont qui se charge de son approvisionnement.

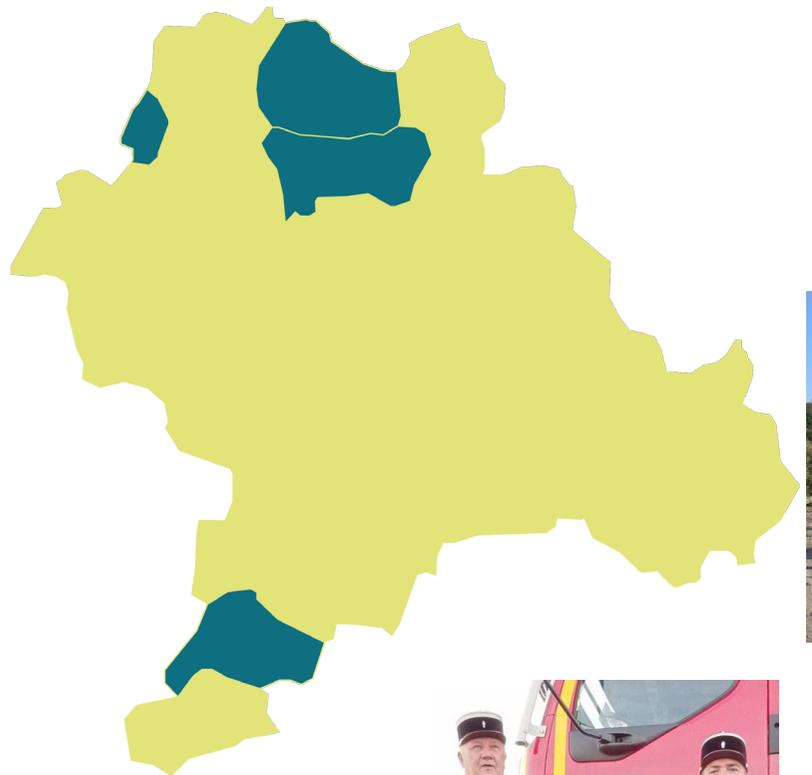
Dompierre-sur-Chalaronne : l'église restaurée impressionne

Le travail a été long et les élus n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte. Après plusieurs mois de travaux, l'église de Dompierre-sur-Chalaronne a rouvert ses portes. Les habitants ont pu voir l'ampleur des restaurations effectuées. La sacristie a été démolie, la charpente réparée, les façades et le sol renovés. Sans oublier la restauration des vitraux et d'une sculpture, les travaux d'électricité et de menuiserie. Rien n'a été laissé de côté. Un chantier de grande ampleur, pour un budget plus que maîtrisé, la facture s'élevant à 155 000 €. Sans compter les différentes subventions, le reste à charge pour la commune a été compensé par la vente d'un terrain communal.



Neuville-les-Dames : le clocher de l'église sera rénové

Après un diagnostic précis, il est apparu que le toit de l'église Saint-Maurice nécessitait des travaux importants. Remplacement des chéneaux, toiture à refaire, sécurisation de l'ensemble pendant l'intervention des entreprises. Des travaux pour un coût d'environ 380 000 € et qui sont indispensables avant de pouvoir procéder à la rénovation intérieure de l'église. L'association Église Saint-Maurice veille à la sauvegarde de ce patrimoine et organise régulièrement des visites et des événements culturels pour mettre en valeur ce bel édifice et ses magnifiques vitraux de Lucien Bégule.



Le capitaine Josserand prend sa retraite

Il y avait du monde pour la cérémonie, le 11 septembre dernier. Tous voulaient rendre hommage à cette carrière impressionnante : 40 ans passés à la caserne de pompiers de Saint-André-de-Corcy. Patrick Josserand était chef du centre d'incendie et de secours (CIS) de la commune depuis 8 ans. Il laisse sa place au Lieutenant Guillaume Delbac, pompier depuis 1995 dans ce CIS. Avant de partir en retraite, Patrick Josserand a été nommé Commandant honoraire. Eddy Aimoboot, également promu au grade de Lieutenant a été nommé adjoint au chef de centre.



Soutien à la biodiversité des étangs de Dombes

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes est une nécessité si l'on veut participer au maintien de la biodiversité des étangs. Ces actions sont financées avec l'aide de l'Europe (programme Leader).

Lutte contre la jussie

Chaque année, malgré les arrachages de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), la jussie se développe. Les plus gros foyers se trouvent dans des étangs de Condeissiat et de Saint-Paul-de-Varax.



Afin de trouver de nouvelles techniques d'intervention et apporter un soutien aux opérations manuelles très fastidieuses, la CCD a proposé de tester des interventions de décaissement des zones d'étangs infestées. En septembre 2020, une entreprise locale a été mobilisée pour « gratter » à la pelle mécanique des zones tests fortement colonisées.

Les étangs où l'espèce est encore présente resteront en assec pour la seconde partie du test. Une remise en eau ne ferait que relancer le problème. Lors de l'assec, un travail du sol complémentaire aux décaissements doit être répété pour détruire mécaniquement les jussies et les exposer le plus possible au soleil.

Aide à la lutte contre le ragondin

Autre soutien à la biodiversité dombiste, la coordination du piégeage du ragondin et du rat musqué. L'objectif étant de réduire les zones non piégées afin de maintenir une plus grande pression de régulation de ces espèces qui causent de nombreux dégâts sur les étangs.

En 2020, l'appui du technicien de la CCD pour organiser le piégeage et mobiliser du matériel pour les propriétaires et les pisciculteurs a permis de renforcer le piégeage sur une cinquantaine d'étangs.

Ce programme a été l'occasion de tester les pièges connectés.

En effet, le piégeage est une activité très chronophage qui est généralement réalisée par des bénévoles. La réglementation oblige à passer chaque matin pour vérifier les pièges. C'est pourquoi ce dispositif peut être un appui. Il permet de prévenir si la nasse est fermée ou non et si un animal y est présent, ce qui limite les déplacements.

Petit bémol à cette opération, de nombreux piégeurs se plaignent de la destruction de leurs nasses par des promeneurs. Ce sont des pièges non létaux. Ce qui permet de relâcher les espèces qui ne sont pas ciblées. Le piégeage du ragondin et du rat musqué est nécessaire si l'on veut maintenir des étangs en bon état.



Opération test de protection de roselières



La plupart des grandes roselières ont disparu de Dombes en 30 ans sous l'effet de différents phénomènes : la consommation du ragondin, une mauvaise gestion de l'assec, l'effet de pollutions diffuses...

Plusieurs propriétaires d'étangs se sont portés volontaires pour participer à un programme test de restauration de ce milieu naturel. Des bordures d'étangs vont être clôturées sur des surfaces de 500 m² à 3 000 m² pour reconstituer des roselières qui ne seront pas consommées par les ragondins ou d'autres animaux. L'objectif est de redynamiser ces végétations essentielles à la vie des étangs. Une opération soutenue par la Région et le Département.

Des nouvelles des oiseaux de Dombes

En 2020, seules deux colonies de guifettes ont été recensées. Soit 10 fois moins qu'au début des années 2000. Cette espèce ne trouve plus d'herbiers aquatiques assez importants pour faire ses nids.

La talève sultane, espèce de la famille des poules d'eau plus connue des zones humides du littoral méditerranéen, a fait une apparition en Dombes cette année. Un effet du changement climatique ?

Lancement du projet alimentaire interterritorial

Le conseil communautaire a approuvé sa mise en place le 15 octobre dernier. Le projet alimentaire interterritorial verra le jour en partenariat avec les communautés de communes Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre.

Au cœur du projet : le mieux manger au sein de la restauration collective. « *L'objectif est d'agir sur l'ensemble de la chaîne alimentaire du territoire comme premier levier d'action de la restauration collective* », explique Julien Béja, en charge du PAIT. Cela passe par la production, la transformation, la logistique, la consommation et les déchets.

L'idée est également de coopérer avec l'ensemble des institutions pour aller vers plus de produits de qualité dans les menus, en lien avec l'agriculture du territoire.

Dans les cantines de la Dombes, 440 000 repas sont servis chaque année, dont 60 % sont cuisinés sur place.

Le PAIT vise dans un premier temps un accompagnement des gestionnaires



de cantines (municipalités ou associations) vers la mise en place des mesures de la loi EGALIM. Une loi qui prévoit notamment 50 % de produits sous signe de qualité, dont au moins 20 % de bio dans les menus, d'ici au 1^{er} janvier 2022.

Ce projet transversal touche ainsi l'économie locale, la production agricole locale, le social, la santé et l'environnement.

Quelques dates à retenir...

LA RONDE DES MOTS

Chalamont

Dimanche 22 novembre

.....

LA RONDE DES MOTS

Saint-André-de-Corcy

Dimanche 29 novembre

EXPOSITION OPEN'ART

Marlieux

Les 28 et 29 novembre

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Jeudi 19 novembre
Chalamont
(salle polyvalente)

Jeudi 10 décembre

La gastronomie dombiste s'affiche...

Du 11 au 17 novembre, la Dombes et sa gastronomie seront mises en avant par le biais d'une campagne d'affichage à Bourgen-Bresse, Mâcon et Villefranche-sur-Saône... Ouvrez l'œil !!!



LA DOMBES, TERRE DE GASTRONOM(I)ES

SOYONS SOLIDAIRES, ALLONS AU RESTAURANT ET CONSOMMONS LOCAL !



Photo Co' LOUIS BERTRAND

Retour sur cet été... si particulier

Cela ne vous aura pas échappé, l'été a été sous le signe du « local » et la Dombes en a profité !!! L'office du tourisme a accueilli, depuis le début de l'année 2 700 touristes, dont plus de 2 000 sur juillet et août. Vous, dombistes, avez représenté 32,5% de cette clientèle, les aindinois (hors communauté de communes) 7,5% et nos voisins (69, 71, 38 et 42) : 19,5%.

Avec notre camion bleu, nous sommes allés à votre rencontre. Sur les 750 personnes renseignées, vous étiez plus de 40% à venir de la communauté de communes !

En tête des demandes, nous retrouvons les sites incontournables de la Dombes dont la cité médiévale de Châtillon sur Chalaronne puis les demandes de circuits pédestres (6 700 fiches distribuées en 2 mois...) et les balades accompagnées au bord des étangs, vous avez été 390 à en profiter.

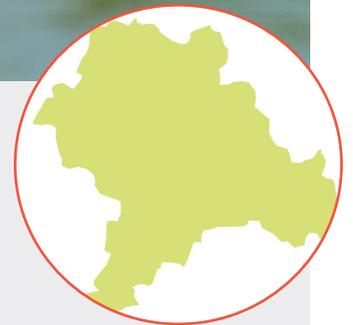
Et pour mettre en valeur notre belle Dombes, quoi de mieux que 2 reportages au 20 heures, de nombreux articles presse et un jeu concours avec 5 000 € de bons cadeaux gagnés sur le territoire ?

Merci à vous tous pour ce bel été !!!





🔍 Connaissez-vous ?



L'opération « Balance ton nid »

Cela n'aura échappé à personne : il y a de moins en moins de canards en Dombes. Jadis espèce phare du territoire, les canards désertent nos étangs. La faute à divers facteurs, et notamment à la disparition des roselières, ces dernières offrant un lieu de nidification aux canards.

Pour tenter de contrer ce problème et relancer une dynamique de nidification des canards en Dombes, l'Association Départementale des Chasseurs de Gibier d'Eau (ADCGE) et la Fédération des Chasseurs de l'Ain se sont associées pour implanter des nids artificiels.

D'abord pensée pour 200 à 300 nids, l'opération a séduit les chasseurs qui ont répondu présents. Résultat, plus de 1 000 nids ont été implantés aux abords des étangs de la Dombes au cours des derniers mois. Pour un taux d'utilisation dépassant les 70 %.

Ces nids, d'une valeur de 10 €, sont financés pour moitié par la Fédération de chasse, le reste étant à la charge du chasseur. L'ADCGE 01 est intervenue pour la fabrication des nids avec l'aide des bénévoles. En forme de tube, ces nids sont fabriqués avec du grillage et du foin. Ils ont été posés en début d'année par des chasseurs sur 142 étangs de la Dombes à plus de 20 mètres des berges et à au moins 40 cm au-dessus du niveau maximum de l'étang, afin de protéger la couvée d'éventuels prédateurs tels que le ragondin.

Cette opération ne se limite pas à la pose de nids. Les chasseurs sont chargés ensuite de surveiller la nidification et la réussite des couvées. De quoi, peut-être, donner un nouvel élan aux populations de canards en Dombes.